

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 21 avril 2026



N/Ref. : 2026-002-009-ML

**Objet : Demande d'accès à des documents**



Pour faire suite à votre correspondance reçue aux bureaux du siège social de Santé Québec le 13 avril 2026 et en vertu de l'article 47 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, vous trouverez ci-dessous les réponses à vos questions :

*En vertu de l'article 9 de la Loi d'accès aux documents des organismes publics, j'aimerais obtenir les statistiques concernant le taux de conformité aux pratiques exemplaires d'hygiène des mains dans les établissements de santé ventilées par CISSS et CIUSSS pour les années 2024-2025 et 2025-2026.*

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue acquiesce à votre demande. Vous trouverez les renseignements demandés au tableau suivant :



**TABLEAU 1**

| CH            | 2024-2025 | 2025-2026 |
|---------------|-----------|-----------|
| Amos          | 73%       | 61%       |
| La Sarre      | 70%       | 75%       |
| Ville-Marie   | 81%       | 84%       |
| Rouyn-Noranda | 73%       | 78%       |
| Val-d'Or      | 70%       | 76%       |
| Senneterre    | -         | 77%       |
| CISSSAT       | 69%       | 74%       |

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et vous prions d'agréer, [REDACTED] nos salutations les meilleures.

Le responsable de l'accès à l'information,



Me Mathieu Lalancette  
Conseiller cadre  
Volet protection des renseignements personnels  
et responsable de l'accès à l'information

ML/cg

p. j. Annexe  
Avis\_CAI